



Traitement anti-parasitaires internes

LES CHIENS SONT LES HÔTES NATURELS DE NOMBREUX PARASITES

Les parasites peuvent nuire gravement à la santé de votre animal en l'affaiblissant mais aussi en lui transmettant des maladies dont certaines peuvent être mortelles. Certaines de ces maladies peuvent par ailleurs être transmises à l'homme, en particulier aux enfants et personnes âgées, dont les défenses sont plus faibles.

Afin de protéger efficacement votre animal et votre famille, il est donc indispensable de traiter efficacement et régulièrement votre animal contre les parasites.

Ces parasites peuvent être de différente nature :

- parasites internes, dits « vers »
- parasites externes : puces, tiques, mais aussi moustiques, phlébotomes, aoûtats, cheyletiellose... Pour assurer la réussite du traitement, il peut être nécessaire d'associer traitement continu de l'animal et traitement régulier de l'habitat.

Pour votre tranquillité, demandez conseil à votre vétérinaire ou à son assistante : ils sauront vous indiquer le produit à utiliser et vous communiqueront le calendrier de traitement adapté, en tenant compte de l'âge de l'animal et de son mode de vie?

Respectez strictement leurs indications !

LES VERS, UN PROBLÈME FRÉQUENT CHEZ LE CHIEN

Vermifuger régulièrement votre animal, un geste indispensable pour la santé de votre compagnon et la vôtre.

- 90 % des chiots et 50 % des chiens adultes

sont infestés par des parasites internes, les vers.

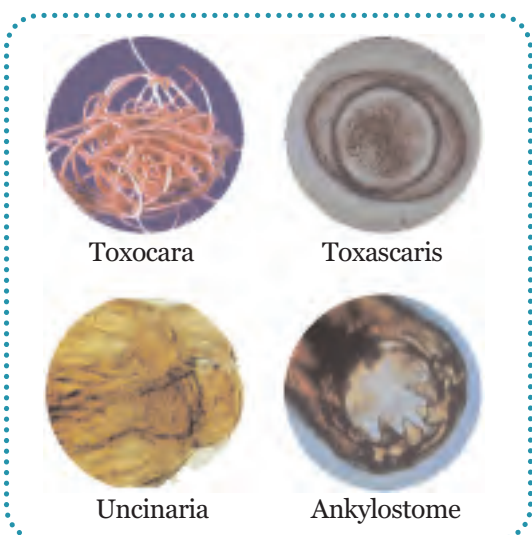
- Ces infestations ne doivent pas être négligées car elles représentent un réel danger pour la santé de l'animal et de ses proches. Elles ne doivent pas non plus être considérées comme une fatalité : il existe des moyens simples et efficaces pour prévenir ce type de problèmes.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE ANIMAL EST CONCERNÉ ?

- Certains signes doivent vous alerter, en particulier :
 - Des troubles intestinaux chroniques : ballonnements, diarrhées...
 - Un amaigrissement, une fatigue inexplicables.

- Des signes de démangeaison anale : l'animal se déplace par exemple en frottant l'arrière-train au sol (« signe du traîneau »)
- Présence d'anneaux ou de vers dans les selles.

- Dans un grand nombre de cas, l'animal peut être infesté sans présenter de symptôme particulier. Il faut donc traiter l'animal régulièrement et de manière préventive.



VERS RONDS



VERS PLATS

COMMENT LES VERS SE TRANSMETTENT-ILS ?

- Chez l'animal, la contamination peut avoir différentes origines :
 - Ingestion d'une proie ou contact avec un congénère contaminé,
 - Chez les jeunes, l'infestation peut être contractée dans l'utérus de la mère ou lors de l'allaitement, si celle-ci est infestée.

- L'homme peut être infesté :
 - Par contact avec l'animal : léchage, jeux, câlins...
 - Par contact avec un environnement souillé : bacs à sable, aires de jeux, constituent un réservoir d'infestations fréquentes.

LES VERS CONSTITUENT-ILS UN DANGER ?

- Oui, ils sont nuisibles pour la santé de l'animal.

Les vers peuvent avoir de graves conséquences :

- Chez les chiots : retard de croissance, ballonnements, diarrhées. Ils représentent la première cause de mortalité chez les jeunes,
- Chez les chiens : troubles digestifs, amaigrissement.

- Ils sont également nuisibles pour vos proches : certains vers se transmettent en effet à l'homme.

Les enfants sont particulièrement exposés, leur système immunitaire les rendant plus vulnérables. Certaines de ces maladies sont très graves et peuvent avoir des conséquences irréversibles : certaines larves d'ascaris, vers fréquent du chien, peuvent par exemple causer des lésions oculaires allant jusqu'à la cécité.

QUE FAIRE POUR PROTÉGER MON ANIMAL ET MA FAMILLE ?

- Vermifugez-le régulièrement !
Aujourd'hui, la vermifugation est un geste santé essentiel, simple et efficace. Certains produits ont une saveur appréciée de l'animal et sont efficaces en une seule prise.
- Un bon traitement repose sur quelques règles simples :
 - Utilisez un vermifuge polyvalent, agissant à la fois sur les vers ronds et les vers plats.
 - Renouvelez régulièrement l'absence de symptômes.
 - Traitez tous les animaux contraire, ils risquent mutuellement.

LE CONSEIL DU VÉTÉRINAIRE

Quand vermifuger ?

Chiot non sevré :

dès l'âge de 15 jours, puis tous les 15 jours

Chiot sevré :

tous les mois jusqu'à 6 mois

Adulte :

tous les 3 mois ou 6 mois
selon le mode de vie de l'animal

Femelle reproductrice :

15 jours avant la mise bas
15 jours après la mise bas
5 semaines après la mise bas

